

**4 Économie**

**Dettes intérieure de l'État**

**Les Petites et moyennes entreprises à la caisse**

**R.H.A**  
Libreville/Gabon

avec les entreprises concernées.

*Le paiement de la dette est effectif depuis la semaine dernière. Les entreprises rentrent progressivement en possession de leurs dus. Au cours d'une réunion hier à la direction générale du Budget, le président du Comité interministériel d'audit et de certification de la dette intérieure de l'État (CIACDIE) a fait le point de cette avancée*

CE sont une quarantaine de Petites et moyennes entreprises qui passent à la caisse depuis la semaine dernière. Comme annoncé le 09 novembre dernier par le président du comité interministériel d'audit et de certification de la dette intérieure de l'État (CIACDIE), Fabrice Andjoua Bongo Ondimba, en présence des responsables des PME locales à la direction générale



Photo : R.H.A

Responsables des PME et de l'administration réunis autour de la question de la dette.

rale du budget. Hier matin, le président de cette entité a fait le point de cette première tranche de paiement avec les bénéficiaires. Il était ques-

tion pour les responsables d'entreprises de confirmer la réception via leurs comptes bancaires. Un des bénéficiaires dit avoir perçu 20% du montant dû par l'État. "Il est question que dans les prochains mois on arrive à l'épurement de la dette intérieure au niveau des PME pour éviter ces étranglements qui ont pénalisé le gouvernement", a précisé Fabrice Andjoua Bongo Ondimba. D'après les indications fournies, le paiement se fait par vire-

ment bancaire et s'étale sur une longue période. "Beaucoup d'entreprises étaient sur le point de mettre la clé sous le paillason. Ce paiement immédiat à travers les banques vient nous soulager et renforcer notre partenariat avec l'État. Il faut toutefois préciser que les entreprises ont reçu des petites avances sur ce qui est véritablement dû", a précisé Erichk Mauro, responsable d'une PME.

**Petites et moyennes entreprises.**

**Prendre en compte l'expertise gabonaise**

**AEE**  
Libreville/Gabon

**A L'INITIATIVE** du président de la Confédération des petites et moyennes industries (CGPMI), Emmanuel Nzué Marcos, un atelier de réflexion s'est tenu le vendredi 26 novembre au nouvel espace dédié pour les petites et moyennes entreprises et industries, (PME PMI) sis à Awendjé. Il était question de faire le point sur les difficultés auxquelles sont confron-

tées les PME gabonaises dans les différents secteurs clés de l'économie gabonaise. A savoir le bois, le transport, les services, le bâtiment et les Travaux publics (BTP), la logistique, etc. En effet, beaucoup d'entrepreneurs gabonais affirment ne pas se reconnaître dans la politique économique des gouvernants, menée depuis 2009, où l'expertise locale n'a guère été prise en considération dans l'attribution des marchés sur le territoire national. C'était donc là une occa-



Photo : AEE

Emmanuel Nzué, représentant son exposé...

sion pour le président du CGPMI d'attirer, une fois



Photo : AEE

... devant un parterre d'invités.

de plus, l'attention des pouvoirs publics sur ce problème "qui n'a que trop duré", selon son expres-

sion. Selon lui, on ne peut booster l'économie gabonaise sans tenir compte de son "expertise locale". Il n'a cependant pas caché que la nomination du nouveau ministre des PME, Biendi Maganga Moussavou, constitue un motif d'espoir. "C'est quelqu'un qui a une expertise avérée dans ce secteur et qui est à l'écoute des responsables des PME locales. Avec lui, nous avons espoir que cette fois-ci, nous irons à bon port", a-t-il conclu.

**Clôture de la 7è réunion annuelle du réseau des mandataires**

**Plusieurs recommandations pour renforcer le CGC**

**F.A.**  
Libreville/Gabon

**LE** secrétaire général ministère des Transports et de la Logistique, Jonas Lola Mvou, a clôturé, vendredi dernier, à l'hôtel Boulevard sis aux Acaé, à Libreville, la 7è réunion annuelle des Mandataires (RAM) du Conseil gabonais des chargeurs (CGC). Cette rencontre était placée sur le thème : « La CGC et la place des Mandataires dans la mise en œuvre du Plan d'orientation stratégique 2016-2020 ». Commencée le 23 novembre dernier, elle avait pour but, entre autres, d'évaluer le bilan des activités de ces professionnels et de réflé-



Photo : F.A.

Les officiels lors de la cérémonie de clôture, dont le secrétaire général du ministère des Transports et de la Logistique(C), Jonas Lola Mvou.

chir sur les voies et moyens de mise en œuvre des orientations stratégiques à l'horizon 2021. «Ces orientations s'inscrivent dans le cadre de l'exécution des orientations du Plan stratégique Gabon émergent(PSGE) du secteur des transports et de la logistique décliné par son excellence Ali Bongo Ondimba

», a déclaré le ministre en charge des Transports, Flavienne Mfoumou Ondo. Ces assises étaient axées sur quatre problématiques: L'amélioration du trafic de fret, la création d'outils d'encadrement du trafic multimodal, les programmes d'assistance et d'appui aux chargeurs et l'observatoire du transport



Photo : F.A.

Les participants posant à l'ouverture de la réunion avec le ministre en charge des Transports, Flavienne Mfoumou Ondo.

multimodal. Au sortir de ces travaux, huit recommandations ont été faites. Parmi celles-ci, l'élargissement du secteur des Transports à celui de la Logistique. Ce qui cadre effectivement avec la volonté exprimée dans le Plan d'Orientation Stratégique du CGC de mettre en place des Infrastructures d'appui

aux Chargeurs (entrepôts, hangars, airs de stationnement etc...) devant permettre la facilitation de leurs opérations d'acheminement et de stockage de leurs marchandises. A cet effet, le représentant de la Côte d'Ivoire s'est proposé de mettre le CGC en relation avec un investisseur ayant manifesté son intérêt

pour lesdits projets. Pour cela, une cellule de veille sera mise en place, afin de recenser, évaluer et garantir la mise en œuvre desdites actions, en tenant compte des spécificités des mandataires ainsi que des potentialités des éventuels investisseurs et des partenaires de leurs régions respectives. Autre recommandation, celle relative aux marchandises dangereuses dont l'embarquement devra avoir au préalable le quitus du CGC. Toutes les informations relatives à ce type de marchandises devront être toutes référencées et transmises au CGC dans les délais conformément à la législation en vigueur au Gabon.

<b>CHANGEMENTS</b>	<b>COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 28/11/2016</b>	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS		
	 <b>Union Gabonaise de Banque</b> SiteWeb : <a href="http://www.ugb-banque.com">http://www.ugb-banque.com</a>	DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du
XAF		xxxxx	xxxxx	xxxxxx	<b>1 EUR</b>	<b>655,957</b>			
USD	1,0592	1USD =	619,295	1 USD	640,970		<b>CAC 40</b>	28/11/2016	<b>4547,91</b>
CAD	1,4290	1CAD =	459,032	1 CAD	483,103		<b>DOW JONES</b>	28/11/2016	<b>19 136,24</b>
JPY	119,7300	1JPY =	5,479	100 JPY	569,712		<b>BRENT (IPE) US Dollars/Baril</b> <b>28 Novembre 2016: 48,27</b>		
GBP	0,8518	1GBP =	770,065	1 GBP	803,467				
CHF	1,0736	1CHF =	610,988	100 CHF	63 961,79				
ZAR	14,9718	1ZAR =	43,813	100 ZAR	4 556,00				
MAD	10,6929	1MAD =	61,345	MAD	63,79				
CNY	7,3295	1CNY =	89,495	1CNY	92,18				
KES	108,1400	1KES =	6,066	1KES	6,25				